



Ingénierie Patrimoniale  
Notre expertise au service  
de votre patrimoine

CCF



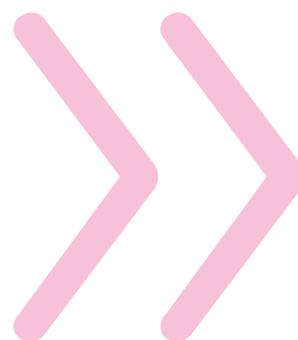
**Tout en fédérant le savoir-faire du CCF, votre conseiller vous fait bénéficier d'une approche professionnelle et personnalisée, au plus près de votre profil, de vos objectifs, de vos besoins et de ceux de votre famille.**

**Afin de vous permettre de profiter des meilleures opportunités, il peut être amené à solliciter l'Ingénierie Patrimoniale du CCF.**

## Une équipe dédiée

Composée d'experts, l'Ingénierie Patrimoniale du CCF contribue, après une analyse complète de votre situation personnelle, à la bonne structuration de votre patrimoine, suggère des pistes de réflexion et des structures d'investissement qui peuvent correspondre à vos objectifs ainsi qu'à vos contraintes financières et juridiques.

Pour cela, l'Ingénierie Patrimoniale du CCF travaille non seulement en étroite collaboration avec nos experts financiers, nos spécialistes en assurance et en gestion d'actifs du CCF mais également avec vos partenaires (avocats, notaires, juristes, fiscalistes, experts-comptables).





## Des compétences étendues

Nos experts mettent à votre disposition toutes leurs compétences en complément de leur maîtrise d'outils d'optimisation patrimoniale (assurance-vie, société civile, structures patrimoniales...).

Les pistes qui vous sont alors présentées tiennent compte des réglementations fiscales en vigueur ; elles sont pertinentes et actualisées au regard de leurs évolutions.

L'Ingénierie Patrimoniale du CCF peut ainsi intervenir à tout moment pour vous conseiller les meilleures solutions :

- pour optimiser votre patrimoine à l'occasion d'une cession ou de la transmission de votre entreprise, d'une levée de stock-options ou d'actions gratuites, d'un événement familial, d'un retour en France ;
- pour vous accompagner dans l'anticipation et l'organisation de la transmission de votre patrimoine (actifs professionnels et privés), avec pour objectif le règlement harmonieux d'une succession, tout en vous aidant à en maîtriser l'impact fiscal.

## Un bilan sur-mesure

Après une étude approfondie de votre situation personnelle, l'Ingénierie Patrimoniale du CCF vous présente des solutions qui peuvent correspondre avec vos objectifs et conformes aux réglementations en vigueur.

Différents produits d'investissement adaptés aux problématiques d'ordre juridique et patrimoniale inhérentes à votre situation vous sont alors présentés lors d'un entretien en présence de votre conseiller.

Ces produits, qui vous seront explicités point par point, concrétiseront la stratégie patrimoniale mise en oeuvre en fonction de votre environnement familial, financier, juridique et fiscal actuel.

Pour tout renseignement sur l'Ingénierie Patrimoniale du CCF, contactez votre conseiller qui pourra vous orienter en fonction de vos attentes et de vos objectifs.

## Comment souscrire ou en savoir plus ?

Appelez ou prenez RDV avec votre conseiller CCF

Contactez le Centre de Relations Clients : **01 55 69 74 74** (prix d'un appel local)

Composez le **+33 1 55 69 74 74** depuis l'étranger (coût variable selon opérateurs)

Du lundi au vendredi de 8h à 20h et le samedi de 9h à 17h30.

Pour les jours fériés, les horaires d'ouverture sont de 9h30 à 17h30.

Sauf exception, les jours fériés qui tombent en semaine (lundi à samedi) sont travaillés, mis à part le 1<sup>er</sup> janvier, le Lundi de Pâques, le 1<sup>er</sup> mai, le 8 mai et le 25 décembre.

Connectez-vous sur [ccf.fr](https://www.ccf.fr)

 @ccf\_banque  CCF Banque  ccf.banque

Publié par le CCF  
03/2024

### CCF

S.A. au capital de 147 000 001 euros, agréée en qualité d'établissement de crédit et de prestataire de services d'investissement, immatriculée au RCS de Paris sous le numéro 315 769 257 - Siège social : 103 rue de Grenelle 75007 Paris. Intermédiaire en assurance immatriculé à l'ORIAS sous le numéro 07 030 182 ([www.orias.fr](http://www.orias.fr)).

Crédit photo : Getty Images - Réf. : 24.035